

*ABOU 'ABDALLAH MOHAMMED AL MAGHREBI*

# **La Croyance du Musulman**

**à la Lumière du  
CORAN et de la SUNNA**

© *Editions Boukhari*





# La Croyance du Musulman

à la Lumière  
du Coran et de la Sunna

***ABOU ABDALLAH MOHAMMED AL MAGHREBI***

Tous droits réservés pour tous pays

© *Editions Boukhari*

Tél. : 01 - 46 - 31 - 41 - 26

e-mail : [boukhari.net@online.fr](mailto:boukhari.net@online.fr)

web : <http://www.boukhari.net>

# CHAPITRE I : REPONSES A DES QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA CROYANCE

## ALLAH NOUS A-T-IL CREE SUR CETTE TERRE POUR JOUER ET S'AMUSER ?

Non, ALLAH dit :

« **Pensiez-vous que Nous vous ayons créé en pure gratuité, et que de vous-même il ne nous fût pas fait retour ?** ». *Sourate 23, verset 115*

## POURQUOI NOUS A-T-IL CREE ALORS ?

Pour L'adorer, ALLAH dit :

« **Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent**».

*Sourate 51, verset 56*

## QUE SIGNIFIE L'ADORATION ?

- C'est un nom qui désigne tout ce qu'**ALLAH** aime et agréé comme paroles et actes, que ce soit intérieurs ou extérieurs tels la prière, le pèlerinage et le jihad.<sup>1</sup>

- C'est aussi l'humilité totale par l'accomplissement de Ses ordres et par l'éloignement de Ses interdits par amour et par

vénération.<sup>2</sup>

### **QUE SIGNIFIE ACTES INTERIEURS ?**

Les actes intérieurs sont les actes du cœur, on distingue :

- l'amour qui est le premier pilier de l'adoration, et de l'amour on déduit l'espérance, la confiance.
- la vénération qui est le second pilier de l'adoration, on en déduit la crainte, la peur.

### **Y A-T-IL DANS LE CORAN DES PREUVES QUE LES ACTES DU CŒUR FONT PARTIE DE L'ADORATION ?**

Bien sûr, l'évidence prescrite par ALLAH dans le Coran, concernant l'amour est la suivante :

**« ô les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... ALLAH va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants ».**

*Sourate 5, verset 54*

La crainte et l'espoir sont des adorations :

**ALLAH dit :**

**« ...Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'ALLAH est proche des bienfaisants ».**

*Sourate 7, verset 56*

La confiance :

**ALLAH dit :**

**« Et c'est en ALLAH qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants ».**

*Sourate 5, verset 23*

### **ON A VU QUE L'AMOUR EST LE PREMIER PILIER DE L'ADORATION, COMMENT PROUVER QU'ON AIME ALLAH ?**

L'amour d'ALLAH exige 2 conditions :

**1 - Suivre le prophète (Bénédictio et paix sur lui)**

ALLAH dit :

« **Dis : « Si vous aimez vraiment ALLAH, suivez-moi, ALLAH vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés ».** [3:31]

Celui qui prétend aimer ALLAH et ne suit pas son prophète, son amour est faux.

**2 - Aimer ce qu'aime ALLAH et détester ce que déteste ALLAH.**

ALLAH dit :

« **O vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés mes ennemis et qui sont les vôtres »** [60:1]

« **O les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres »** [5:51]

« **Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en ALLAH et au Jour Dernier, qui prennent comme amis ceux qui s'opposent à ALLAH et à son Messager, furent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu »** [59:22].

**QUE SIGNIFIE ACTES EXTERIEURS ?**

Ce sont les actes apparents comme : la prière, le pèlerinage, le jihad .....

ALLAH a dit :

« **Dis « En vérité, ma Salât, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à ALLAH, seigneur de l'univers ».** [6:162]

**QUAND EST-CE QUE CES ACTES SONT ACCEPTES PAR ALLAH ?**

Ils sont acceptés s'ils remplissent deux conditions :

**1 – La sincérité pure envers ALLAH dans l'accomplissement de l'acte.**

ALLAH dit :

« **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer ALLAH. Lui vouant un culte exclusif ».** [97:5]

**2 – L'acte accompli doit être conforme à la Sunnah**

**authentique (actes, paroles et confirmation) du Prophète (Bénédition et salut sur lui).**

Le Prophète (BPL) a dit : « ***Celui qui fait une chose qui n'est pas sous notre ordre, on doit rejeter ce qu'il fait*** ». <sup>2</sup>

Donc, il faut connaître la sunnah authentique quand on veut accomplir une adoration parce qu'ALLAH ne veut pas qu'on l'adore avec ignorance.

### **L'IGNORANCE PEUT AVOIR DES CONSEQUENCES GRAVES ?**

Bien sûr, l'ignorance peut mener la personne à associer ALLAH (**Chirk**).

### **QUE SIGNIFIE L'ASSOCIATION ?**

C'est le contraire de l'unicité (Tawhid) : c'est égaler quelqu'un ou quelque chose avec ALLAH dans ce qui est propre à ALLAH.

Et donc, les associateurs vont dire à leur associés le Jour Dernier : « **Par ALLAH ! Nous étions certes dans un égarement évident, quand nous vous égalions au Seigneur de l'univers** ». [26:97-98]

## **EST-CE QU'IL Y A UN ESPOIR POUR UN ASSOCIATEUR DE RENTRER AU PARADIS ?**

La personne qui meurt associateur ou mécréant ne rentre jamais au paradis.

ALLAH a dit :

« **Quiconque associe à ALLAH (d'autres divinités) ALLAH lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le feu. Et, pour les injustes, pas de secourus** ». [5:72]

Et personne n'a le droit d'implorer le pardon d'ALLAH en sa faveur.

ALLAH a dit :

« **Il n'appartient pas au prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fusent-ils des parents alors qu'il leur est apparu**



clairement que ce sont les gens de l'enfer ». [9:113]

## QUE FAIRE POUR EVITER DE TOMBER DANS L'ASSOCIATION (CHIRK) ?

Il faut comprendre d'abord la signification de l'unicité. L'Imam Al Boukhari a mis dans son Sahih (livre authentique) un chapitre spécial intitulé : La connaissance (La Science) avant parole et acte, conformément aux paroles divines : « **Saches qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part ALLAH** » [47:19] et il a commencé par la Science.

## QUELS SONT LES DIFFERENTES SORTES D'ASSOCIATIONS ?

On distingue 2 types d'association :

### 1 – L'association dans l'adoration (Al Uluhiya)

C'est le fait d'adorer en dehors d'ALLAH quelqu'un en l'invoquant ou en l'aimant avec ou plus qu'on aime ALLAH ou en l'obéissant dans la désobéissance d'ALLAH...

On distingue :

### A) L'association relative à l'invocation

Naâman Ibn Bachir qu'ALLAH l'agrée a dit : « *J'ai entendu le Prophète (BPL) dire alors qu'il était sur son minbar (La chaire) : « L'invocation, c'est l'adoration, puis il dit : « Invoquez-Moi que je vous exauce. Ceux qui sont trop orgueilleux pour M'adorer entreront prostrés dans la Géhenne » [Ghafir, 60] ».*<sup>3</sup>

En effet, celui qui invoque un autre qu'ALLAH, c'est un associateur qui a contredit les paroles divines suivantes :

« **Dis : « C'est ALLAH que j'adore en lui rendant un culte pur » ».**

[Sourate 39]

Que celui qui invoque les morts qu'ils soient Prophètes ou gens vertueux (Walis) ou autres, médite sur les versets

coraniques suivants :

**« Tel est ALLAH, votre Seigneur ; A Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation ; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le Jour du Jugement ils vont nier votre association ».**

[35:13-14]

### **B) L'association relative à l'amour**

L'imam Ibn Al Qayyem a dit dans la définition de ce genre d'association (Chirk) :

**« L'association avec ALLAH dans l'amour et la vénération c'est d'aimer une créature comme on aime ALLAH. ALLAH ne pardonne pas ce genre d'association »**

Il a dit :

**« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'ALLAH, des égaux à LUI, en les aimant comme on aime ALLAH. Or, les croyants sont les plus ardents en l'amour d'ALLAH. Quand les injustes verront le châtiment, ils seront que la force toute entière est à ALLAH et qu'ALLAH est dur en châtiment ! ».** [2:165]

Et ces associateurs vont dire à leurs idoles quand la Géhenne les rassemblera :

**« Par ALLAH ! Nous étions certes dans un égarement évident. Quand nous vous égalions au seigneur de l'univers. ».** [26:97-98]

Et il est évident qu'ils ne les ont pas égalé à LUI Exalté soit-il, ni dans la création ni dans l'attribution de la nourriture (Rizq), ni dans le fait de donner la vie ou la mort, ni dans la royauté, ni dans la puissance (Al Qodrah), mais ils les ont égalé à LUI dans l'amour, l'adoration et l'humilité.<sup>4</sup>

Selon Anas qu'ALLAH l'agrée, le Prophète (BPL) a dit : « Trois caractéristiques, celui qui les possède découvre grâce à elles la douceur de la foi (iman).

1 – Qu'ALLAH et son Messager lui soient plus cher que tout le reste

2 – Quand il aime quelqu'un, qu'il ne l'aime que pour ALLAH

3 – Qu'il lui répugne de retourner à la mécréance, après qu'ALLAH l'en a sauvé, comme il répugne de se voir jeté au feu ».<sup>5</sup>

En effet, l'amour du Prophète (BPL) et l'amour d'autrui parce que ce dernier aime ALLAH font partie de l'amour d'ALLAH, et bien entendu quand la personne est vraiment sincère dans son amour envers ALLAH, il lui répugne la chose la plus détestable par ALLAH, c'est à dire, la mécréance au point que si on lui donne le choix entre la mécréance et se jeter au feu il préférera le feu à la mécréance.<sup>6</sup>

### C ) L'association relative à l'intention

Tout homme sur terre a deux choix : ou bien il choisit ALLAH, le jour dernier et le bonheur éternel, ou bien il choisit la vie de ce bas monde avec sa parure et sa douceur au point qu'elle soit son rêve et son objectif qu'il s'efforce d'atteindre.

ALLAH a dit :

**« Nous l'avons guidé dans le chemin, qu'il soit reconnaissant ou ingrat ».** [76:3]

En fait, le cœur de l'homme ne se vide jamais de la volonté, ni de l'amour, s'il ne dirige pas cette volonté vers ALLAH, forcément il va la diriger vers autrui, et celui qui n'est pas adorateur d'ALLAH, est forcément adorateur d'autrui.

Ibn Taymiyya a dit : celui qui, par orgueil, se refuse à adorer ALLAH, est obligé d'adorer autre qu'ALLAH, parce que l'être humain est sensible et il réagit par la volonté.<sup>7</sup>

C'est pour cela qu'on trouve fréquemment dans le CORAN, dans un même verset, la comparaison suivante : Croyance en ALLAH et au jour dernier et préférence de la vie présente avec sa parure qui sont deux pôles opposés.

Et le Prophète (BPL) a appelé celui qui se dévoue exclusivement dans son amour de l'argent un adorateur du dirham et du dinar.

Selon Abou Hourayra, le Prophète (BPL) a dit :

**« Malheur à l'esclave (adorateur) du dinar, du dirham et des vêtements de luxe ! Si on lui en donne,**

**il est content et si on ne lui en donne pas, il est mécontent ».**<sup>8</sup>

En effet, si l'œuvre est accomplie par amour absolu pour ce bas monde, elle sera un acte d'association majeure (Chirk Akbar) qu'ALLAH ne pardonne pas à celui qui ne s'en est pas repenti.

ALLAH exalté a dit :

**« Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuons exactement selon leurs actions sur cette terre sans que rien ne leur en soit diminué. Ceux-là, qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le feu. Ce qu'ils auront fait ici bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré ».**

[11:15-16]

Par contre si la personne accomplit l'œuvre cherchant l'agrément d'ALLAH et son amour, mais cette œuvre a été touché par l'ostentation (\*), ce sera une forme d'association mineure (Chirk Asghar) qui implique une annulation de l'acte sans faire sortir la personne de l'Islam.

(\*)L'ostentation consiste à faire le bien devant les autres, mais dès qu'on se trouve seul ou en compagnie des gens de son acabit on se met à mal faire. Et, c'est ce genre de chirk que le Prophète (BPL) a craint le plus pour sa communauté.

Ibn Khouzayma rapporte dans son sahih d'après Mohammed Ibn Labid :

Le Messager d'ALLAH a dit :

- « O hommes, méfiez-vous du chirk secret (chirk asghar) »

- « O Messager d'ALLAH » demande-t-on « qu'est-ce que le chirk secret ? »

Et le Prophète (BPL) de répondre :

- « L'homme se lève, prie et fait correctement sa prière parce qu'il voit un homme le regarder. »

Voilà le chirk secret ».<sup>9</sup>

Chaddad Ibn Aws rapporte :

« Au temps du Messager d'ALLAH (BPL), nous considérons l'ostentation comme chirk mineur ».<sup>10</sup>

Finalement, beaucoup d'anciens savants (Salaf) ont dit que personne n'est à l'abri du chirk mineur. Le Prophète (BPL) nous a informé qu'il est plus imperceptible que la marche

d'une fourmi. Donc à l'adorateur de lutter continuellement pour purifier ces actes de toutes les formes d'ostentation qui l'entachent, pour remplir la première condition de l'acceptation de l'acte qui est la sincérité.<sup>11</sup>

ALLAH a dit :

**« Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe à son adoration aucun autre à son seigneur ».** [18:110]

D) l'association relative à l'obéissance

Quand une personne atteste que Mohammed est le Messager d'ALLAH c'est qu'en vérité il doit s'engager à suivre le Prophète (BPL).

Premièrement :

A croire à tout ce dont il nous a informé.

Deuxièmement :

A s'appliquer à l'obéir, à faire ce qu'il nous a demandé de faire et à éviter tout ce qu'il nous a demandé d'éviter en se soumettant intérieurement et extérieurement.

ALLAH a dit :

**« La seule parole des croyants, quand on les appelle vers ALLAH et son Messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est : « nous avons entendu et nous avons obéi ». Et voilà ceux qui réussissent. Et quiconque obéit à ALLAH et à son Messager, et craint ALLAH et Le redoute alors, voilà ceux qui récoltent le succès. ».** [24:51-52]

ALLAH a dit :

**« Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront pas demandé de juger leurs disputes et qu'ils n'auront pas éprouvé aucune contrariété pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence] ».** [4:65]

Ibn Kathir a dit dans son explication de ce verset :

ALLAH exalté jure par sa propre personne noble et sacrée que nul n'est un vrai croyant s'il ne prend pas le Messager (BPL) pour juge dans toutes les affaires. La sentence du Messager est le bon droit qu'on doit suivre apparemment et intérieurement. C'est pour cela qu'il a dit : « Ils n'auront

éprouvé nulle contrariété pour ce que tu auras décidé et qu'ils se soumettent complètement [à la sentence] », c'est à dire totalement, sans refus, sans opposition et sans discussion.

En effet, celui qui ne prend pas comme juge ALLAH et son Messager (BPL) et préfère les opinions décrétées par les hommes telles le communisme, la démocratie, au Coran et à la Sunnah authentique, ou bien accuse la religion d'être conservatrice ou que ses lois sont sévères (comme le fait de couper la main au voleur) celui-là a en vérité sous-estimé son propre Créateur en prétendant que les hommes sont plus justes et plus miséricordieux envers les créatures que celui qui les a créés !!

Aussi quiconque agit-il ainsi a égalé les hommes au Seigneur de l'univers; c'est un associateur.

ALLAH a dit :

**« Ou bien auraient-ils des associés [à ALLAH] qui auraient légiféré pour eux des lois religieuses que ALLAH n'a jamais permises ? . Les injustes auront certes un châtement douloureux ».** [42:21]

L'imam Ach-chanquiti a dit :

- « ... quand satan a inspiré aux mécréants de la Mecque de demander au prophète (BPL) à propos de la bête qu'on trouve morte : « Qui l'a tué ? »

Le Prophète (BPL) répondit : ALLAH l'a mis à mort. Il leur a inspiré de dire : ce que vous égorgez de vos propres mains est licite, et ce qu'égorge ALLAH de sa bonne main vous l'avez rendu illicite, vous êtes donc mieux qu'ALLAH.

Et ALLAH révéla à son Messager :

**« Les diables inspirent à leurs alliés de disputer avec vous. Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs. »** [6:121]

..... il s'agit d'un serment dans lequel ALLAH a juré dans ce verset que quiconque obéit à satan, dans ce qu'il a légiféré en rendant licite le mort, est associateur, et c'est un grand chirk qui excommunie celui qui le commet, et les musulmans (savants) sont unanimes là-dessus ».<sup>12</sup>

Adi Ibn Hatem rapporte avoir entendu le Prophète (BPL) lire ce verset :

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie

filis de Marie, comme Seigneurs en dehors d'ALLAH, alors qu'on ne leur a demandé d'adorer un dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent » [9:31].

« Nous ne les adorons pas » dis-je

« N'interdisent-ils pas ce qu'ALLAH rend licite » répondit le Prophète (BPL), « et vous vous l'interdisez et ne rendent-ils pas licite ce qu'ALLAH interdit et vous le rendez licite » ?

« Si » dis-je

« C'est ainsi que vous les adorez » dit-il.<sup>13</sup>

L'imam Ach-chanquiti, dans l'exégèse du verset et du hadith précédents a dit :

« Cette exégèse prophétique consiste à dire que quiconque suit les législateurs dans ce qu'ils ont interdit et ce qu'ils ont rendu licite, sachant que c'est contraire à la législation d'ALLAH, est adorateur d'eux, associateur et mécréant.... ».<sup>14</sup>

Dans l'exégèse des mêmes verset et hadith précédents, le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya a souligné un point très important, il a dit : Les gens qui ont fait de leurs rabbins et de leurs moines des seigneurs en leur obéissant dans leurs actions de permettre l'interdit et d'interdire le licite, ces gens sont de deux catégories :

Ils savent qu'ils ont faussé la religion d'ALLAH et ils les suivent dans cette falsification. Ils admettent qu'on rende licite ce qu'ALLAH a interdit et qu'on interdise ce qu'Il a permis afin de suivre leurs chefs alors qu'ils savent qu'ils ont contredit la religion des Messagers. Cela est de la mécréance et ALLAH et son Messager l'ont qualifié de Chirk, bien que ces gens ne prient pas et ne prosternent pas à leurs chefs religieux. C'est ainsi que celui qui suit sciemment les autres dans la contradiction de la religion et qui croit fermement à ce qu'ont prétendu ses contradicteurs en laissant de côté ce qu'a dit ALLAH et son Messager, celui-là devient un associateur (Mouchrik) comme eux.

Ou bien, ils croient fermement que leurs chefs ont bien permis ce qu'ALLAH a interdit et ont interdit ce qu'ALLAH a permis, mais ils leurs ont obéi malgré cela dans la désobéissance d'ALLAH. C'est de cette même façon que le musulman commet des actes de désobéissance.

Ces gens sont jugés comme les pêcheurs de leur espèce car nous savons sûrement que le Prophète (BPL) a dit : « L'obéissance n'est due que dans le bien communément reconnu comme tel ».<sup>15</sup>

En effet, est considéré comme associateur quiconque sanctifie et honore, finance, défend, soit par la parole ou l'acte tout régime autre que l'Islam et aussi quiconque accepte n'importe quel principe ou n'importe quelle école des écoles modernes ou anciennes en opposition avec les principes de l'Islam.

Cependant, celui qui commet des péchés comme la fornication ou boire le vin en croyant fermement que c'est illicite et en reniant ceux qui dans leurs lois autorisent ce qu'ALLAH a interdit : celui-là est considéré comme pêcheur et non pas mécréant.

Selon Ibn Mass'ud le Messenger d'ALLAH a dit :

**- « Il n'est pas de Prophète suscité par ALLAH à sa nation qui n'ait eu parmi les gens de sa communauté des partisans fidèles (hawariyoun) et de ces compagnons adoptant sa ligne de conduite et obéissant à ses ordres.**

**Mais ensuite leurs succéderont d'indignes remplaçants qui diront ce qu'ils ne font pas eux-mêmes et feront ce dont ils n'auront pas reçu l'ordre (divin). Celui qui les aura combattu de sa main sera croyant, celui qui les aura combattu de sa langue sera croyant et celui qui les aura combattu de son cœur sera croyant. Mais après cela, il n'y a plus de poids d'un grain de moutarde de foi (Iman) ».**<sup>16</sup>

Sache, qu'ALLAH te soit Clément, que le fait de prendre comme juge autre qu'ALLAH et son Prophète (BPL) est une qualité de l'hypocrite et non pas celle du croyant.

ALLAH le Très Haut, parlant de ceux qui ne Le prennent pas comme juge, s'est adressé aux hypocrites et non pas aux croyants.

ALLAH a dit :

**« N as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi (Prophète) et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre**



pour juge le Taghût<sup>17</sup>, alors que c'est en Lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le diable veut les égarer très loin dans l'égarement.

Et lorsqu'on leur dit : « Venez vers ce qu'ALLAH a fait descendre et vers le Messager », tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi ». [4:60-61]

ALLAH a dit :

« Et ils disent : « Nous croyons en ALLAH et au Messager et nous obéissons ». Puis, après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants.

Et quand on les appelle vers ALLAH et son Messager pour que celui-ci juge parmi eux, voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à Lui, soumis. Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs ? Ou doutent-ils ? Ou craignent-ils qu'ALLAH les opprime, ainsi que son Messager ? Non ! Mais ce sont les injustes ».

[24:47-50]

## 2 - L'association dans Al Rububiyyah<sup>18</sup>

C'est le fait d'attribuer à quiconque un ou des attributs qui sont propres à ALLAH.

Les trois formes les plus fréquentes dans ce genre d'association sont les suivantes :

### A) L'association dans la connaissance

C'est croire que quelqu'un : cheikh, imam, voyant, marabout... connaît l'inconnaissable (Al Ghayb).<sup>19</sup>

ALLAH a dit :

« Nul de ceux qui sont dans les ciels et sur la terre ne connaît l'inconnaissable à part ALLAH ».

[27:65]

Selon Abou Hourayra, le Prophète (BPL) a dit : « *Celui qui consulte un devin ou un mage et croit en ses prédictions a commis un acte de mécréance à l'encontre de ce qui a été descendu sur Mohammed (BPL)* ». <sup>20</sup>

Ibn Taymiyya a dit :

- « On désigne par « mage » le devin, l'astrologue, le lecteur

sur le sable et tous les charlatans de leur espèce qui prétendent connaître l'avenir par ces moyens. »

Ce genre d'association est fréquent chez les chiites et les soufis.

Les chiites rapportent que Al Hassan Ibn Ali qu'ALLAH l'agrée a dit : « Nous connaissons ce qui est dans la table gardée (Al Maknoun) et ce qui est caché (Al Makhzoun) et ce qui est voilé (Al Maktoum) que ne peut atteindre ni Ange rapproché ni Prophète envoyé à part Mohammed et sa descendance ». <sup>21</sup>

Et n'importe quel musulman raisonnable sait qu'ils ont menti sur le Prophète (BPL) qui dit : « **Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d ALLAH, ni que je connais l inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un Ange. Je ne fais que suivre ce qui m est révélé** ». [6:50]

**NB** : Lire également « Al Kafi » de Al Kalini : VI p.260-261.

La majorité des soufis pensent que leurs cheikhs connaissent l'Inconnaissable.

L'une de leurs règles : « ... Il faut que l'adepte ait la foi ferme que son cheikh voit tous ces états (intérieurs et extérieurs) comme il voit les choses à travers une vitre ». <sup>22</sup>

**NB** : Lire *Al Fikr assoufi* de Abderrahmane Abdel Khalek

### **B ) L'association dans la gérance (chirk attassarouf)**

C'est croire que des créatures dirigent et contrôlent l'univers avec ALLAH le Très Haut.

ALLAH a dit :

« **La création et le commandement n appartiennent qu à Lui** ». [7:54]

Malgré cette chose pourtant claire à toute personne qui réfléchi, il y a dans notre communauté des gens qui croient que leurs cheikhs ou imams ou autres ont une position auprès d'ALLAH qui leur permet de commander et d'avoir le pouvoir sur l'univers.

L'un des grands Ayatollahs des chiites a dit :

« L'Imam (parlant de lui et de ces prédécesseurs) est dans une position de gloire à un degré élevé et il possède une lieutenance universel auquel obéit à sa souveraineté et à sa

puissance tous les atomes de l'univers ».23

Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leur bouche !!!

Les soufis également ont la même croyance que celle des chiites, certains d'entre eux croient que parmi les prodiges (karamat) de leurs cheikhs, il y a le fait de ressusciter les morts.<sup>24</sup>

### **C ) L'association relative à la législation**

Quand ALLAH a mis l'homme sur cette terre pour le mettre à l'épreuve, il lui a assujéti la terre entière et les étoiles pour qu'il bénéficie de ces bienfaits.

ALLAH a dit :

**« Pour vous. Il a assujéti la nuit et le jour, le soleil et la lune. Et à son ordre sont assujétiées les étoiles. ».**

[16:12]

C'est le parfaitement connaisseur qui connaît l'homme puisque c'est Lui qui l'a créé et Il est plus miséricordieux envers lui qu'une mère envers son bébé, a émis des lois (statuts légaux) qui coordonnent la relation entre Lui et l'homme, la relation entre les hommes et la relation entre les hommes et le monde où on vit. Ces lois nous ont été ramenées par les prophètes.

ALLAH a dit :

**« Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient les gens par Notre ordre, parce qu'ils étaient patients et avaient la certitude de nos signes ».** [32:24]

ALLAH a dit :

**« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Ibrahim à Moïse et à Jésus : « Etablissez la religion ; et n'en faites pas un sujet de divisions ».** [42:13]

Le tout Miséricordieux a promis à celui qui suit ses lois une vie heureuse ici-bas et le paradis dans l'au-delà.

ALLAH a dit :

**« Qui effectue l'œuvre salutaire, fut-il mâle ou femelle, s'il est croyant, Nous lui ferons vivre une vie bonne. Et Nous les récompenserons, certes en**

**fonction des meilleurs de leurs actions** ». [16:97]

Et celui qui se détourne de ces lois légiférées, mènera une vie malheureuse ici-bas et n'aura dans l'au-delà que le feu.

ALLAH a dit :

**« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement »**. [20:124]

Par conséquent, n'est licite que ce qu'ALLAH a rendu licite et n'est illicite que ce qu'ALLAH a rendu illicite et il n'y a de loi que ce qu'ALLAH a légiféré.

Donc, quiconque qui statue des lois contraire à l'Islam, puis les enseigne au gens pour former des juges et des avocats, et ouvrir des tribunaux où les lois de l'Islam sont étrangères, et impose ces lois au peuple pour les voter... Celui-là a égalé ALLAH dans son Ordre et sa Seigneurie. Il est semblable à Pharaon qui a dit : **« C est moi votre Seigneur, le Très Haut »** [79 :24]. Et qui a dit : **« O notable, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi »** [28 :38] et dans un autre verset : Pharaon dit : **« Je ne vous indique que ce que je considère bon. Je ne vous guide qu'au sentier de la droiture. »**. [40:29]

Dans l'explication du verset suivant : **« est-ce donc au jugement du paganisme (Jahiliyya) qu'ils recherchent ? Et qui a une meilleure justice qu'ALLAH pour les gens qui ont la foi ferme »** [5:50], Ibn Kathir a dit :

- « Le Très Haut blâme ainsi celui qui est sorti de la législation d'ALLAH si sage et si parfaite, comportant toute sorte de bien et proscrivant tout mal et qui en a dévié vers d'autres opinions, d'autres passions et d'autres néologismes fabriqués par l'homme sans nullement se baser sur la législation d'ALLAH à l'instar des gens du paganisme (jahiliyya) qui se basaient dans leur justice sur l'erreur et la sottise insensées que leurs inspiraient leurs propres opinions et leurs passions. Ils jugeaient à la façon des tatars qui appliquaient les règles politiques du règne qu'ils avaient héritées de leur roi Gengiskhan qui leur a rédigé leur livre intitulé « Al Yaciq » et qui représentait un recueil de règles

qu'il a sans doute puisé dans des législations diverses, comme celle du judaïsme, du christianisme, de l'Islam, et d'autres parmi lesquelles plusieurs ont été inspiré par son seul jugement et par sa passion.

Ses descendants en firent une législation qu'ils préféraient à celle du Livre d'ALLAH et de la Sunna du Messenger d'ALLAH (BPL).

Quiconque agit ainsi est un **mécréant** qu'on doit combattre par les armes jusqu'à ce qu'ils reviennent à la législation d'ALLAH et de son Messenger et qu'ils n'appliquent plus aucune autre législation. ». <sup>25</sup>

Saches que ce cas bien précis ; un peuple musulman gouverné par des gens qui ont jeté derrière eux la législation d'ALLAH n'est arrivé que dans deux situations :

**1 )** Quand les Tatars ont envahi certains pays musulmans et ont jugé avec « Al Yaciq » de Genkiz Khan et qu'Ibn Taymiyya a jugé qu'ils étaient mécréants et qu'il faut les combattre avec l'arme. Il a déclaré le Jihad par cette phrase historique : « Si vous me voyez de leur côté, dit-il, même avec un exemplaire du Coran sur la tête, tuez-moi ». <sup>26</sup>

**2 )** Après la chute de la Khilafa Othoman au début de ce siècle et le fléchissement des pays musulmans et leur soumission aux lois laïques occidentales : c'est ce qu'on appelle « colonisation » ou dernière croisade et qui s'en est suivi d'un retrait apparent des colons mais de la persistance des lois de Napoléon et de ses semblables auxquelles sont soumis jusqu'à l'heure actuelle les peuples musulmans.

Aussi, il faut distinguer deux types de cas :

-Cas où la personne juge avec les lois d'ALLAH, et il arrive que sa passion le pousse à commettre une injustice dans une affaire tout en avouant que ce qu'il fait est contraire aux prescriptions de l'Islam, et c'est sur ce genre d'injustice qu'Ibn 'Abbas, qu'ALLAH l'agrée, a dit : « Ce n'est pas le genre de mécréance dont on pense », c'est à dire, ce n'est pas la grande mécréance qui fait sortir la personne de l'Islam. <sup>27</sup>

-Cas où la personne ou le groupe de personnes jettent toute la législation d'ALLAH et juge dans les biens, le sang, l'honneur et dans tout ce qui se rapporte à la vie quotidienne des gens, par des lois empruntées aux polythéistes tels Napoléon et ses

semblables. Ceci est considéré comme la grande mécréance.<sup>28</sup>

### **QUE SIGNIFIE ISLAM ?**

L'Islam commun entre tous les prophètes repose sur deux bases fondamentales :

**1 – L'Unicité d'ALLAH (Tawhid) et éviter l'association des associteurs**

ALLAH dit :

« **Nous n'avons pas envoyé d'envoyé avant toi sans qu'il lui fût fait révélation de ce que : « il n'est de Dieu que Moi. Adorez-Moi »** ».

[21:25]

**2 – Se soumettre à ALLAH en obéissant au Prophète**

ALLAH dit :

« **Nous n'avons envoyé de Messager que pour qu'il soit obéi** ». [4:64]

### **EST-CE QU'IL SUFFIT JUSTE QU'ON RECONNAISSE QU'ALLAH EST LE CREATEUR POUR ETRE MUSULMAN?**

Les associteurs arabes reconnaissent bien qu'ALLAH est le seul créateur :

ALLAH dit d'eux :

« **Dis : « Qui vous attribue la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? »** ».

**Ils diront « ALLAH » (Réponse des associteurs)**

**Dis alors : « Ne le craignez-vous donc pas ? »** ». [10:31]

Mais quand on leur demande : « **Que signifie ces idoles que vous adorez ?** »

Ils répondent : « **Pour qu'ils intercèdent en notre faveur auprès d'ALLAH** ».

ALLAH dit :

« **Quant à ceux qui se donnent hors de Lui des protecteurs**

**Mais nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'ALLAH** ». [39:3]

Donc quiconque admet qu'ALLAH est le Dieu de tout et le

Créateur de tout n'est pas nécessairement musulman parce que l'Islam exige la soumission à ALLAH en l'adorant sans rien Lui associer et l'obéissance du Prophète (BPL).

### **COMMENT OBEIR A ALLAH ET A SON PROPHETE (BPL)?**

En suivant le Coran et la Sunna authentique du Prophète (BPL) et en les comprenant comme l'ont compris les compagnons.

ALLAH a dit :

**« Ce que le Messager vous donne, prenez-le. Ce qu'il vous a interdit, interdisez-le à vous-même ». [59:7]**

Le Prophète (BPL) a dit : **« *Suivez ma Sunna et celle des califes bien guidés qui viendront après moi. Accrochez-vous à cette Sunna, mordez-y à pleines dents ...* ».**<sup>29</sup>

### **COMMENT DEFINIR LA SUNNA ?**

La Sunna comprend les paroles, les actes et les ratifications silencieuses (confirmations) du Prophète. La Sunna fait partie de la révélation :

ALLAH dit :

**« ALLAH a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse ». [4:113]**

Le Livre c'est le Coran, la Sagesse c'est la Sunna.

ALLAH dit sur le Prophète :

**« Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée ». [53:3-4]**

### **EN QUOI CONSISTE LA FOI (L'IMAN) ?**

La foi (iman) consiste en paroles et en actes :

#### **1 – Parole de la bouche :**

Prononciation de la chahada (qu'il n'y a point de divinité qu'ALLAH), lecture du Coran, changer le mal par la parole ...

#### **2 – Parole du cœur :**

C'est à dire connaître et admettre comme véridique toute information venant du Coran et de la Sunnah authentique, elle comprend les six piliers de la foi (iman) évoqués dans le

hadith suivant :

Quand l'Ange Gabriel a demandé au Prophète –BPL- de l'informer sur l'iman :

Le Prophète (BPL) répondit : « L'iman est que tu crois en ALLAH, en ses anges, en ses livres, en ses envoyés, en la résurrection et que tu crois à la prédestination, touchant le bien et le mal ».<sup>30</sup>

### **3 – Acte du cœur :**

ALLAH dit :

« **Les vrais croyants sont ceux de qui le cœur s'effare au moindre rappel d'ALLAH** ». [8:2]

Le Prophète –BPL- a dit « **La pudeur est une des branches de l'iman (foi)** ».<sup>31</sup>

### **4 – Acte des membres :**

ALLAH a dit :

« **ALLAH pour autant n'allait pas laisser perdre votre iman (foi)** ».

[2:143]

Les Exégètes ont expliqué « votre iman » par « votre prière du côté de Jérusalem ».<sup>32</sup>

Selon Abou Hourayra, on demanda au Prophète (BPL) :

« Quel est l'acte le plus méritoire ? »

Il dit : « La foi (iman) en ALLAH et en son Messager ... ».<sup>33</sup>

**Remarque** : L'acte et la parole sont indissociables, ils constituent les deux conditions de l'authenticité de l'iman (foi).

## **EST-CE QUE LA FOI S'ACCROIT ET DIMINUE ?**

Oui, puisque les paroles et les actes s'accroissent et diminuent, la foi (iman) aussi, elle s'accroît avec l'obéissance et diminue avec la désobéissance.

ALLAH a dit :

« **Quant aux croyants, elle fait certes croître leur iman (foi), et ils s'en réjouissent** ». [9:124]

ALLAH a dit :

« **. Afin que ceux à qui le Livre a été apporté soient**



**convaincus, et que croissent l iman (foi) de ceux qui croient ». [74:31]**

# CHAPITRE II : CROYANCE EN ALLAH DANS SES NOMS ET ATTRIBUTS

Croire en ALLAH, c'est d'abord croire en la description (Wasf) qu'ALLAH a donné de Lui-même dans le Coran et à celle que son envoyé Mohammed (BPL) en a faite, et cela sans déformation (Tahrif), sans négation (Taâtil), sans s'interroger sur le comment (Tafyif) et sans recourir à des comparaisons (Tammtil).

ALLAH a dit :

« **Il n y a rien qui Lui ressemble** ».

## 1. Négation globale :

Qui consiste à nier une fois pour toute la possibilité de se représenter ALLAH par comparaison avec une de ses créatures.

*Exemple :* « **Il n a jamais engendré, n a pas été engendré non plus** ». [112:3]

« **Ni somnolence, ni sommeil ne Le saisissent** ». [2:255]

## 2. Affirmation détaillée :

ALLAH a dit :

« **et c est l Audient, le Clairvoyant** ».

Elle consiste à affirmer l'existence en ALLAH d'une pluralité d'attributs :

A – Affirmation que tout nom d'ALLAH est un attribut

(Sifat).

*Exemple* : ALLAH porte le nom de Sami' (l'Audient) et ALLAH entend réellement.

B – Affirmation qu'ALLAH agrée, s'étonne, rit, se met en colère ...

**1. ALLAH agrée :**

ALLAH a dit :

« **ALLAH les a agrée et ils ont agrée ALLAH** ». [5:119]

**2. ALLAH se met en colère :**

« **Quiconque tue volontairement un croyant aura l'enfer pour châtement et il y demeurera éternellement, qu'ALLAH l'accable de Sa colère** ». [4:95]

**3. ALLAH se réjouit :**

Le Prophète (BPL) a dit : « **Oui, ALLAH éprouve plus de joie (farah) lorsqu'un de ses serviteurs revient à Lui (tawbah)...** ».<sup>34</sup>

**4. ALLAH rit :**

Le Prophète (BPL) a dit : « **ALLAH se rit (yadhak) de deux hommes dont l'un tue l'autre alors que tous les deux entreront aux Paradis** ». <sup>35</sup>

**5. ALLAH descend vers le ciel le plus bas :**

Le Prophète (BPL) a dit : « **Notre Seigneur descend (muzûl) vers le ciel le plus proche de la terre dans le dernier tiers de chaque nuit. Il dit alors : qui M'invoque, que Je l'exauce !** ». <sup>36</sup>

**6. ALLAH s'étonne :**

Le Prophète (BPL) a dit : « **ALLAH s'étonne de la désespérance de ses serviteurs...** ». <sup>37</sup>

C – Les deux mains, les deux yeux, le visage, le pied.... sont des attributs d'essence (siffat addat) d'ALLAH qui ne ressemblent pas à ceux de ces créatures

**7. Les deux mains :**

ALLAH a dit à Satan (Iblis) :

« **Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner**

devant ce que J ai crée de mes deux mains ? ». [38:75]

Remarque : Le fait d'expliquer la main par la Puissance est une déformation du texte (tahrif).

**8. Les deux yeux :**

ALLAH a dit à Moïse :

« **et j ai voulu que tu sois élevé sous mes deux yeux** ». [20:40]

**9. Le pied :**

Le Prophète (BPL) a dit : « **Des damnés ne cesseront d'être jetés dans l'enfer et l'enfer de dire : Y en a-t-il encore ? – Jusqu'à ce que le Seigneur Tout-Puissant y pose Son pied...** ». <sup>38</sup>

**10. Affirmation qu'ALLAH parle d'une parole réelle** quand il veut, de ce qu'il veut<sup>39</sup>, et cette parole est de lettres et de voix qui ne ressemblent pas aux voix des créatures.

- *Explication de la profession de foi al-Wassitiyah d'Ibn Taymiyya par Cheikh Al 'Outheymine 1/419* -  
ALLAH a dit :

« **Nous lui parlâmes sur le côté droit du mont Sinaï et le fîmes approcher comme un confident** ». [19:53]

Le Prophète (BPL) a dit : « **ALLAH dira : O Adam ! Et Adam de dire : Me voici tout à ton service ! Il (ALLAH) l'appellera d'une voix : ALLAH t'ordonne d'envoyer une partie de tes descendants en enfer** ». <sup>40</sup>

- Et le Coran qu'on récite est la parole d'ALLAH dans ses lettres et ses sens. ALLAH a réellement parlé pour faire descendre le Coran, il est incréé. <sup>41</sup>

**Exemple de négation :**

Certaines sectes égarées ont nié certains attributs qu'ALLAH s'est attribué Lui-même (Mou'tazilites, Acharites, Matouridites,...) : elles ont nié qu'ALLAH se met en colère, alors qu'ALLAH qui se connaît mieux que quiconque a dit dans le Coran : « **Quiconque tue un croyant intentionnellement , ALLAH l a en grande colère** ». [4:93]

Elles ont dit qu'ALLAH ne se réjouit pas, alors que dans un hadith authentique rapporté par Boukhari et Moslim : **« ALLAH se réjouit certainement du repentir de son esclave quant il revient à Lui »** qu'ALLAH ne laisse dévier nos cœurs après qu'Il nous ait guidé, comme Il a dévié leurs cœurs.

### **Y A-T-IL DES PREUVES DANS LE CORAN QU'IL NE FAUT PAS COMPARER ALLAH A CES CREATURES ?**

Il est sûr – par la raison et par la révélation – qu'ALLAH ne ressemble pas à ces créatures, alors il ne faut ni recourir à des comparaisons ni à dire comment.

ALLAH a dit : **« Il n y a rien qui Lui ressemble »** [ :11]

**« Et nul n est égal à Lui »** [112:4]

**« Et ne Lui cherchez donc pas des égaux »** [2:22]

**« N attribuez donc pas à ALLAH des semblables »** [16:77]

### **AL QADIM EST-IL UN NOM D'ALLAH ?**

Tout comme les chrétiens qui ont nommé ALLAH le Père, certaines sectes ont attribué à ALLAH le nom de Al Qadim : nom qui n'existe ni dans le Coran ni dans la Sunnah. Al Qadim signifie l'ancien qui est d'ailleurs, un attribut d'infériorité. Et également le nom de Achaï el Mourid.<sup>42</sup>

ALLAH a dit :

**« C est à ALLAH qu appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms, sans vous soucier de ceux qui là-dessus dévient : ils seront rétribués pour ce qu ils ont fait ».** [7:180]

### **ALLAH S'EST ELEVE SUR SON TRONE, CELA SIGNIFIE-T-IL QU'IL EST SUR LES CIEUX ?**

Bien sûr,

ALLAH nous a informé **qu'Il est sur les cieux** :

ALLAH a dit :

**« Etes-vous à l abri que Celui qui est au ciel vous**

**enfouisse en la terre ? ».** [67:16]

ALLAH nous a informé que **les choses montent vers Lui** :

ALLAH a dit :

**« Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans ».** [69:4]

ALLAH a dit :

**« (Rappelle-toi) qu'ALLAH dit : « o Jésus, certes, je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élever vers Moi. ».** [3:55]

### **Y A-T-IL DES PREUVES DANS LA SUNNAH AUSSI ?**

Le prophète -BPL- a dit :

**« Quand ALLAH a créé les créatures, Il a écrit dans un Livre, celui-ci est avec Lui sur le trône : Ma miséricorde a devancé Ma colère ».**<sup>43</sup>

Al Boukhari rapporte aussi dans son livre authentique (Sahih) que Zineb bint Yahch disait au Prophète –BPL- : « Celui qui m'a marié avec toi c'est le tout miséricordieux au-dessus de son trône ».

Ibn Khouzeyma dans son livre du Tawhid et également Tabarani dans 'Al Kabir' et Al Bayhaqi (Majmaâ 1/86).... rapportent que dans un long hadith rapporté par Ibn Mass'aoud – Qu'ALLAH l'agrée – que le Prophète (BPL) a dit : « et ALLAH est au-dessus du trône ».

### **EST-CE QU'ON A LE DROIT DE DIRE OU EST ALLAH ?**

Dans un hadith : Moâoya Ibn Al Hakam (qu'ALLAH l'agrée) a ramené une esclave au Prophète (BPL) qu'il voulait libérer. Le Prophète (BPL) a demandé à l'esclave : « Où est ALLAH ? »

L'esclave a répondu : « Au ciel ».

Le Prophète (BPL) lui a demandé : « Qui suis-je ? »

Elle a répondu : « Tu es le Messager d'ALLAH. »

Et le Prophète (BPL) de dire : « Libère-la car c'est une

croyante ».44

### **QUAND ON EVOQUE ALLAH, A-T-ON LE DROIT DE MONTRER DU DOIGT LE CIEL ?**

C'est ce qu'a fait exactement notre Prophète (BPL) le jour d'Arafat, l'année du Pèlerinage d'adieu. La majorité des compagnons étaient présents (environ cent mille pèlerins).

Au milieu de ce rassemblement historique, le Prophète (BPL) a dit : « ***Est-ce que j'ai transmis le message ?*** »

les compagnons ont répondu : « ***Oui*** »

- « ***est-ce que j'ai transmis le message ?*** »

- ils ont répondu : « ***Oui*** »

- « ***est-ce que j'ai transmis le message ?*** »

- ils ont répondu : « ***Oui*** »

A chaque fois, il disait : « ***O ALLAH ! sois témoin*** » et il montre le ciel de son doigt puis le dirigeait vers les gens.<sup>45</sup>

### ***Peut-on rajouter à ces preuves que l'être humain quant il s'adresse à son Créateur se sent poussé par prime nature chercher le haut et diriger son regard vers le ciel ?***

Non seulement l'être humain, mais il est prouvé par expérience qu'à l'approche de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations ... ), les animaux crient et lèvent la tête vers le ciel.

### **POURQUOI CERTAINES SECTES SE SONT EGAREES QUANT AUX ATTRIBUTS D'ALLAH ?**

Parce qu'au lieu de partir de ce qu'ALLAH nous fait connaître de Lui-même dans le Coran et dans la Sunnah authentique, ils ont suivi la voie des philosophes (grecs, indiens...). Ils ont soumis ALLAH exalté soit-il à une théorie d'Aristote ; celle de Jawhar (substance) et de Al Arad (ce qui advient de la

substance telles les odeurs, les saveurs, les mouvements ...).<sup>46</sup> Et tout attribut d'ALLAH qui n'est pas conforme à cette théorie, ils le rejettent et recourent à des bizarreries et des métaphores pour finalement trouver une interprétation de cet attribut différent du sens littéral originel et faire dire au Prophète (BPL) ce qu'il n'a pas dit.

Exemple :

ALLAH dit :

**« Le Tout Miséricordieux s est élevé [Istiwa] sur le trône ».**

Ils disent, le fait de s'élever est un mouvement, et le mouvement advient à la substance et la substance est créée, alors qu'ALLAH n'est pas créée.

Donc, pour eux le sens littéral de Istawa par « s'est élevé » ou « s'est établi » est à rejeter. Mais alors quel est le sens de Istawa ? Pour trouver une issue à ce problème, ils ont ajouté à Istawa la lettre « L » et c'est devenu IstawLa qui est dominer !!!

Aristote et son peuple étaient des associateurs qui adoraient les statues en Macédoine et à Athènes, il était le vizir d'Alexandre, fils de Philippe de Macédoine (3ème siècle avant Jésus Christ).

Cet Alexandre de Macédoine est celui qui est allé en Perse et en d'autres royaumes. Il n'est pas l'homme aux deux cornes (DhûL-Qarnayn) mentionné dans le Coran qui bâtit la barrière de Gog et Magog. Celui-ci en effet était antérieur à celui-là et ce fut un monothéiste, un musulman. Le Macédonien, par contre, ne parvint point à ce pays et lui et son peuple étaient des associateurs qui adoraient les corps célestes et les idoles terrestres.

Et Aristote était le premier à parler d'éternité de l'univers, il n'a pas de connaissance en théologie, et c'est lui qui a divisé l'univers en substance (Jawhar) et ce qu'il advient de la substance (Arad) : théorie qui a été rejeté non seulement par la Science moderne avec la découverte de l'atome, mais aussi par les philosophes occidentaux eux-mêmes.<sup>47</sup>

Celui qui étudie l'histoire intellectuelle de l'Islam découvre que le plus grand courant qui a percé le dogme musulman et s'est mélangé avec lui en laissant des traces indélébiles, c'est



le courant philosophique grecque.

Et bien entendu, quand les musulmans ont hérité de la philosophie grecque, la théorie aristotélicienne de Al Jawhar wal Arad ainsi que d'autres théories provenant de polythéistes, et ont juxtaposé ces théories à leur dogme religieux, les voies se sont ramifiées et ils en sont venus à diverger à propos du Coran, et à s'opposer au Coran.

ALLAH a dit :

**« et ceux qui s opposent au sujet du Livre sont dans une profonde divergence ».** [2:176]

Cette alliance avec les philosophes polythéistes a été poussé loin au point que certaines sectes ont donné au philosophe la prééminence sur le Prophète (BPL) telles les adeptes d'Al Farabi, Mubashir Ibn Fatik et les adeptes d'Ibn 'Arabi : sectes soufis qui ont donné la prééminence du Wali (ami de Dieu) sur les Prophètes et partisans du monisme (Wahdat al wujud) qui mettent ALLAH partout.

D'autres sectes se sont efforcées d'interpréter les paroles d'ALLAH dans une perspective correspondante à leurs vues, au moyen d'interprétation en lesquelles ils ont besoin de faire sortir les mots de la voie qui est la leur, ainsi que de recourir aux bizarreries des tropes et des métaphores conformes à leurs philosophes. Ce sont des adeptes du Kalam. (Spéculation philosophique)

Parmi les adeptes du Kalam : les Mu'tazilites qui ont exclu toute interprétation littérale des attributs d'ALLAH et voient là de simples métaphores.

Les Acharites ont réduit les attributs d'ALLAH à sept attributs. D'autres prétendant être successeurs des Acharites et Matouridites se sont contentés de treize attributs : ils ont niés qu'ALLAH agrée les croyants, qu'Il se réjouit lorsqu'un de ses serviteurs revient à Lui, qu'Il s'étonne de la désespérance de ses serviteurs... c'est pour cela que les savants d'Ahl Sunnah wa Jamaâ les nomment les négationnistes.

Aussi, ironique soit-elle, la description négative qu'ils donnent de leur Dieu : Il n'est pas au-dessus de l'univers, Il n'est pas en bas de l'univers, Il n'est ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, Il n'est ni lié ni détaché de l'univers !!!

Si on demande à l'un d'eux de décrire le néant, il ne trouvera pas de description meilleure que celle de son propre Dieu !!!

Et ils ont rejoint les athées dans cette croyance négationniste, Ibn Al Qayyem (q u'ALLAH Lui soit miséricordieux) les a classé juste après les athées :

Négation des attributs d'ALLAH : Mu'tazilites, Acharites, Matouridites....

-> Négation de l'existence d'ALLAH -> Athéisme

Et à partir de cette théorie d'Aristote, ces sectes ont dit que l'Iman (la foi) ne s'accroît pas et ne diminue pas.

- les Jahmites ont réduit la foi en une simple connaissance, les Acharites, les matouridites et les mourijites ont réduit la foi en une simple parole du cœur : tasdiq (jugement de véridicité), et ils ont sorti l'acte de la foi contrairement à l'unanimité des compagnons et ceux qui les ont suivi dans le bien, qui disaient que la foi est parole et acte. Pour ces sectes la foi du musulman le plus pervers est pareille à celle du Prophète (BPL) !!! Qu'ALLAH nous en préserve.

Aussi ces mauvaises croyances ont-elles eu des conséquences désastreuses sur la communauté musulmane.

- Il est évident qu'une communauté, qui considère que le Jihad dans le sentier d'ALLAH, l'apprentissage de la Science, le jugement avec les lois d'ALLAH, la prière... ne sont que des actes qui ne font pas partie de la foi, ne peut jamais avancer un pas en avant. Une communauté qui considère que le fait de juger avec les lois contraires aux lois d'ALLAH ou le fait d'invoquer les tombes ou piétiner le Coran ou insulter ALLAH et Son Messager ou tout autre acte de mécréance ne fait pas sortir la personne de l'Islam parce qu'il garde toujours cette adhésion du cœur : tasdiq comme ils prétendent, il est normal qu'elle diverge et qu'elle ouvre ses portes aux ennemis de l'Islam.

ALLAH a dit :

**« Et obéissez à ALLAH et à son Messager et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force ».** [8:46]

# Sommaire

**Chapitre I : Réponses à des questions  
essentielles sur la croyance ..... p.5**

**Chapitre II : Croyance en Allah dans  
Ses Noms et Attributs ..... p.26**

---

## Notes :

- <sup>1</sup> Explication du Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya
- <sup>2</sup> Explication du Cheikh contemporain Al 'Outheymine
- <sup>3</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>4</sup> Rapporté par Ahmed 4/267
- <sup>5</sup> Al Jawab Al Kafi page 195 Ibn Al Qayyem
- <sup>6</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>7</sup> C'est ce qu'on a évoqué précédemment ; le fait d'aimer et de détester pour ALLAH est une des conditions de l'authenticité de l'amour
- <sup>8</sup> Al 'Ubudiyah d'Ibn Tamiyya p.32
- <sup>9</sup> Rapporté par Boukhari
- <sup>10</sup> Ibn Khouzayma (937) et Al Bayhaqui dans Assounan (2/290-291)
- <sup>11</sup> Tabarani (7160) et Al Hakim (4/329) authentifié par cheikh Albani
- <sup>12</sup> La deuxième condition, c'est que l'acte doit être conforme à la Sunnah
- <sup>13</sup> Tamam anni'ama bi dine kamel : Ach-chanquiti p.19
- <sup>14</sup> Rapporté par Tirmidhi (n° 3095) et Al Bayhaqui (10/116)
- <sup>15</sup> Adwa'a el bayane sourat at-Tawbah : Ach-chanquiti
- <sup>16</sup> Majmou' al Fatawa (MF) 7/70 d'Ibn Taymiyya
- <sup>17</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>18</sup> Taghūt : comprend diables, idoles et toutes fausses divinités
- <sup>19</sup> Al Rububiyah : signifie la création, la royauté et la gérance
- <sup>20</sup> Al Ghayb signifie tout ce qui est caché comme le futur, l'au-delà, et ce que cachent les gens dans leur cœur...
- <sup>21</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>22</sup> Dala'il al imamah d'Abou Jaafar le chiite p.67
- <sup>23</sup> Rimah hizb arrahime fi nahwa hizb arrajime rapporté par la voie Tijanie (1/28)
- <sup>24</sup> Lire Al Mortada d'Abou Lhassan Annadoui p.247
- <sup>25</sup> Voir Al Jawahir Assouniah p.46
- <sup>26</sup> Tasfir Ibn Kathir 2/68
- <sup>27</sup> Ibn Kathir : Al Bidaya wa Nihaya, tome 14 p.25
- <sup>28</sup> Voir Fatawa Ibn Brahim (l'ancien Mufti d'Arabie Saoudite) 12/280
- <sup>29</sup> Ibn Brahim: Fatawa «Rissalat tahkime al Qawanine» 12/289, 12/290
- <sup>30</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>31</sup> Rapporté par Moslim
- <sup>32</sup> Rapporté par Boukhari et Moslim

# Chez le même éditeur

## **LIVRES**

«Comment comprendre le Coran?» *de Cheikh Mohammed Ben Jamil Zeino*

«L'association dans l'invocation» *de Abou AbdAllah Mohammed Al Maghrebi*

«Gloire à Allah le Très Haut» *de Abou AbdAllah Al Maghrebi*

«Paroles brèves dans l'obligation de s'attacher fortement au Coran et à la Sunna authentique» *de Abou AbdAllah Mohammed Ali ibn Noureddine Ali Mohammed Al Iraqi*

«Les trois sources du Monothéisme» *de l'Imam Mohammed ibn AbdelWahab (ra)*

«Leçons importantes pour l'ensemble de la communauté» *de Cheikh AbdelAziz ibn AbdAllah ibn Baz (ra)*

«La manière de prier» *de Cheikh AbdelAziz ibn AbdAllah ibn Baz (ra)*

## **CASSETTES OU COMPILATION CD MP3**

«La vie du Prophète saws» (33 k7 ou 1 CD MP3) *de Abou AbdAllah Mohammed Al Maghrebi*

«Explication des trois sources du Monothéisme» (17 k7  
ou 1 CD MP3) *de Abou AbdAllah Mohammed Al  
Maghrebi*

«Explication du Livre des Ablutions d'après Boulough al  
Maram (recueil de hadiths sur le fiqh -jurisprudence- de  
l'Imam Ibn Hajar Al Asqalani)» *de Abou AbdAllah  
Mohammed Al Maghrebi*



Sache, qu'Allah te sois clément, qu'Allah le Très Haut n'a pas créé les créatures sans but, Allah dit : « **Pensiez-vous que Nous vous avons créés en pure gratuité et que de vous-même il ne Nous fût pas fait retour** » (Sourate 23, verset 115), mais il les a créés pour un but bien précis : c'est pour qu'ils L'adorent, Allah dit : « **Je n'ai créé les djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent** ». (Sourate 51, verset 56)

En effet, Allah a envoyé les messagers pour appeler leur communauté à adorer Allah l'Unique et éviter l'adoration d'autrui, Allah exalté soit-Il dit : « **Nous n'avons pas envoyé d'envoyé avant toi sans qu'il lui fût fait révélation de ce qu'il n'est de Dieu que Moi. Adorez-Moi...** ». (Sourate 21, verset 25)

Editions Boukhari